

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - Mme TENENBAUM - Mme DILLESEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - M. BEKHTAOUI (pouvoir Mme MASLOUHI) - M. LOVICH (pouvoir Mme CHEVALIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. BONORON (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. DECOMBARD - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. ROZOY - M. HOUPERT - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Vœu relatif au traité Mercosur

Après le TAFTA, le CETA et le JEFTA, l'Europe est en train de négocier un traité dans la plus grande opacité. Il s'agit cette fois d'un traité avec le MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay).

Ce traité aura pour conséquence d'importer en France, notamment, des centaines de milliers de tonnes de viande bovine dont la qualité ne sera pas garantie (nourriture OGM ? antibiotiques ? hormones de croissance ?) et dont la traçabilité par les consommateurs sera impossible.

Le traité aurait aussi pour conséquence de placer les agriculteurs français face à une concurrence déloyale, leur faisant perdre de nombreux marchés. La viande de volaille, le sucre et les biocarburants sont aussi concernés par ce projet de traité.

Côté latino-américain, l'intensification de l'élevage de bétail et l'expansion du soja dégradent déjà des écosystèmes très importants -en Amazonie, dans le Cerrado (savane brésilienne, une richesse de biodiversité) et dans la région du Chaco (bois et forêts en Argentine, au Brésil et au Paraguay)- et provoque une déforestation massive.

Or, nous savons que ces forêts latino-américaines contribuent au ralentissement du réchauffement climatique en piégeant d'énormes quantités de carbone d'une part et à la protection de l'environnement grâce à la richesse de sa biodiversité, d'autre part.

Dijon et Dijon Métropole, avec la CIGV, se sont engagées sur des objectifs d'excellence alimentaire à l'horizon 2030 en favorisant le bio et le local d'une part et dans des démarches de lutte contre le réchauffement climatique (réseau de chaleur, mobilités actives, réseau de transports en commun, nature en ville...) d'autre part, qui vont à l'encontre de ce traité de libre-échange.

En conséquence, Le Conseil municipal de Dijon, réuni en session plénière, le 26 mars 2018, demande au gouvernement français :

- La transparence sur les négociations du traité MERCOSUR
- De considérer les conséquences de ce traité pour les consommateurs et les agriculteurs de France et sur l'environnement latino-américain, en regard de l'accord de Paris pour le Climat et de la sauvegarde de la biodiversité.

Vœu adopté à l'unanimité